

Procès-Verbal du Conseil municipal

Du 5 juin 2026 – 18h30

Le cinq juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : GRAS Maïwenn

Convocation en date du : 19 mai 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARTHELEMY Géraldine, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSES : BARBAN Daniel (pouvoir à GRAS Julien), BLACHE Claudie (pouvoir à BLANC Serge), DOUX Cécile (pouvoir à ACHIN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir à CATELAN Thierry)

Ordre du jour :

- Présentation de la procédure de Régime Forestier par M. Discours (DDT)
- Approbation du dernier procès-verbal (CM du 17/04/2026)
- Délibération relative à la proposition d'une liste de membres à la CCID
- Délibération relative à l'adhésion au service d'aide à l'archivage du CdG05
- Délibération relative à la nomination de deux référents Ambroisie
- Délibération relative à la nomination des délégués des conseillers municipaux aux sénatoriales.
- Délibération relative à l'acquisition de la parcelle B245
- Délibération relative à la convention avec TE05 pour le déploiement de réseau de bornes de recharge pour véhicule électrique (IRVE)
- Questions diverses

➤ **Présentation de la procédure de Régime Forestier par M. Discours (DDT)**

M. Discours présente, en Conseil Municipal, la procédure concernant le projet de la soumission au régime forestier de parcelles de la commune.

Le projet, étudié depuis 2016, concerne plusieurs parcelles communales qui ne relèvent actuellement pas du régime forestier. Une analyse cartographique a été réalisées afin de définir les critères d'exclusion des parcelles concernées.

L'ONF intervient en qualité d'opérateur technique pour la gestion des forêts relevant

du régime forestier.

Il est indiqué qu'environ 127,65 hectares de forêt pourraient relever du régime forestier dont 59 hectares seraient exploitables. La redevance est estimée à 2€ par hectare, soit environ 120€ par an si le choix est d'intégrer les 59 hectares.

Il est précisé que l'ONF assure la gestion des forêts mais que la commune demeure propriétaire des parcelles concernées.

Plusieurs questions sont soulevées par les élus concernant les conséquences pratiques de cette intégration et la gestion future des parcelles.

Une délibération sera soumise à l'ordre du jour au prochain Conseil Municipal.

➤ **Approbation du dernier procès-verbal (CM du 17/04/2026)**

Monsieur Le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2026.

Ce dernier est validé à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 29/2026 relative à la proposition d'une liste de membres à la CCID**

Monsieur Le Maire rappelle les modalités de renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Une liste de 24 personnes est proposée réparties comme suit :

- 12 personnes pour Chauffayer
- 6 personnes pour Les Costes
- 6 personnes pour St Eusèbe

Les personnes pressenties ont été contactées et ont accepté cette mission.

La liste nominative présentée en séance sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui procédera à la désignation des membres de la commission conformément à la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des 24 noms et décide de dresser la liste suivante :

• **Commune historique des Costes**

CATELAN Nicole
BLANCHARD GAILLARD Alain
GRARE Véronique
BERNABÉ Guy
ROCHAS Alain
BLANC Aurélie

- **Commune historique de Saint-Eusèbe**

BLANCHARD Michel
GANGUET Véronique
CURTON Yves
ROCHAS Gilles
BRAILLY Pierre-Alain
MAGNAN Nicolas

- **Commune historique de Chauffayer**

PORCERO Romuald
PRATI Véronique
DUSSEYRE Bernadette
MEYER Thierry
ESCALLE Patricia
BOYER Clément
BONHOMME Jean-Pierre
BERMOND Marjorie
BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE Bernard
DAUDIN Bruno
CHARPENTIER John
DIVRY Sophie

➤ **Délibération n° 30/2026 relative à l'adhésion au service d'aide à l'archivage du CdG05**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité d'être accompagné par le centre de gestion dans le cadre d'une mission d'archivage des documents communaux. Ce service facultatif a pour mission de permettre aux collectivités de respecter leurs obligations en matière d'archivage.

Il est proposé de conclure une convention avec le centre de gestion afin de bénéficier de cet accompagnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante. La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 31/2026 relative à la nomination de deux référents Ambroisie**

Monsieur le Maire rappelle que l'organisme FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'interlocuteur des collectivités en ce qui concerne la problématique de l'ambroisie, plante très invasive et dont le pollen est très allergisant. Il est nécessaire de nommer deux référents «Ambroisie» pour la commune.

Il propose aux membres du conseil municipal de désigner :
- GRAS Julien

- FAURE Amandine

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve ces désignations à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 32/2026 relative à l'acquisition de la parcelle B245**

Monsieur le Maire Présente le projet d'acquisition de la parcelle cadastrée B 245 au Blachus, propriété de M. Capel, d'une superficie de 222 m2 constructibles et située au cœur du hameau.

Elle permettrait la création de places de stationnement. Estimée à 10000€, elle fait l'objet d'une proposition d'achat de 6000€ hors frais de notaire et de géomètre, acceptée par le propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette acquisition à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 33/2026 relative à la convention avec TE05 pour le déploiement de réseau de bornes de recharge pour véhicule électrique (IRVE)**

Monsieur le Maire présente la proposition de Territoire d'Energie 05 relative à l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune.

Le site de l'ancien camping est proposé, situé en bordure de la route nationale, à proximité du terrain de boule et du futur pôle économique envisagé par la commune. Il apparaît particulièrement adapté.

Il convient donc de signer une convention d'occupation du domaine public pour la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables avec TE05.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- *Information RH au CM (agent technique, secrétaire, Atsem)*

Suite au départ de deux agents communaux, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'avancement des recrutements en cours concernant les postes d'agent technique de secrétaire. Il est précisé que plusieurs candidatures ont été reçues. Les entretiens seront organisés prochainement par la Commission d'embauche. Le Conseil municipal prend acte de cette information.

- *Demande de don de l'association ANERM*

Monsieur le Maire présente la demande de soutien financier de l'association ANERM. Il rappelle que les demandes des associations sont examinées dans le cadre de l'enveloppe

budgétaire annuelle dédiée aux subventions associatives. Une date de commission sera fixée prochainement.

- *Devis AGRI TP Loc chemin rural entre St Eusèbe et Beaurepaire*

Monsieur le Maire présente un devis d'un montant de 2000 € HT concernant le chemin rural entre St Eusèbe et Beaurepaire.

Après échanges, il est convenu d'attendre afin d'observer l'évolution de l'état de la route et les effets de ruissellement avant d'engager des travaux. La réalisation d'un drain pourra être étudiée à l'automne.

- *Demande de résiliation bail salon de coiffure avant la date d'expiration*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de résiliation anticipée du bail du salon de coiffure. Les conditions de reprise du matériel sont évoquées. Un inventaire sera réalisé par Monsieur le Maire et par une conseillère municipale exerçant dans le domaine de la coiffure avant toute décision.

- *Courrier Automobile Club de Monaco*

Monsieur le Maire présente le courrier de l'automobile club de Monaco relatif au passage d'une épreuve spéciale du rallye de Saint Maurice à la route du Villard le 22 janvier 2027. Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

- *Recensement population du 21/01 au 20/02/2027*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le recensement de la population se déroulera du 21 janvier 2027 au 20 février 2027.

Fanny Reynier est désignée coordinatrice communale. Un agent recenseur devra être recruté avec de préférence des compétences administratives et informatiques.

- *Point sur l'inauguration des travaux de la crèche et de l'école d'Aubessagne*

Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration de la crèche aura lieu le 6 juin 2026 et celle de l'école d'Aubessagne le 12 juin 2026.

Il invite les conseillers municipaux à y participer nombreux.

Il rappelle aussi la date de la réunion de préparation de l'inauguration de l'école.

- *Mise en place Panneau Pocket à la place des News à compter du 1^{er} juillet 2026*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place de l'application Panneau Pocket en remplacement du système actuel de diffusion des informations communales à compter du 1 juillet 2026.

Cette décision a été prise par la Commission suite à des dysfonctionnements dans la réception des News pour les administrés de la commune.

- *Présentation commission de contrôle des listes électorales*

Monsieur le Maire présente la composition de la commission de contrôle des listes électorales.

Pour la liste majoritaire les membres titulaires sont Serge blanc, Thierry Catelan et Richard Catelan.

Les membres suppléants sont Daniel Barban, Géraldine Barthélémy et Céline Galvin.

Pour la deuxième liste, les membres titulaires sont Sylvie Alleq et Nicolas Galland, sans suppléant.

Le Conseil municipal prend acte de cette composition.

- *PAT Champsaur Valgaudemar*

Le Projet Alimentaire de Territoire a une bonne équipe avec une chargée de mission Alexandra Sapin et sa stagiaire qui proposent des actions menées sur le territoire notamment la balade du Bocage de Beaurepaire et la visite de la ferme avec la projection d'un film documentaire au Gaec Le Champ des Ollivier.

Mme Gervais vice-présidente déléguée à l'agriculture et au PAT invite le Conseil municipal à rejoindre la démarche.

- *Mise à jour site de la commune (photo des conseillers)*

Les conseillers municipaux sont invités à transmettre une photographie récente pour la mise à jour du site internet de la commune. L'accord par signature est demandé.

- *Accès parcelle*

La commission de travaux devra se rendre sur une parcelle de Saint Eusèbe pour rétablir un accès.

La secrétaire
Maïwenn GRAS

Le Maire
Richard ACHIN

